AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -4-11-71 230888

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL
N° 124 F
NOVEMBRE 1971

Nous croyons utile de reproduire la note ci-après faisant le point sur le problème de la lutte automnale contre les tavelures du poirier et du pommier. Cette note constitue la position officielle du Service de la Protection des Végétaux sur ce sujet.

LA LUTTE AUTOMNALE CONTRE LES TAVELURES

Dans les vergers fortement contaminés par la tavelure en cours de saison, il peut être intéressant de réduire les projections d'ascospores qui sont à l'origine des contaminations au printemps, soit en inhibant la formation des périthèces, donc des ascospores, soit en stérilisant ces périthèces, empêchant ainsi la projection des ascospores formées. En effet, la lutte contre les Tavelures est d'autant plus facile au printemps que les ascospores sont peu nombreuses.

La formation des périthèces est inhibée par l'enfouissement des feuilles tombées à l'automne ou par une pulvérisation de sulfate d'ammoniaque à 12 % effectuée immédiatement après la chute des feuilles. Les colorants nitrés pulvérisés à la fin de l'hiver sur les feuilles restées à terre stérilisent les périthèces formés au cours de l'hiver et empêchent ainsi la projection des ascospores.

Des essais réalisés par l'Institut National de la Recherche Agronomique, ainsi que des observations effectuées par le Service de la Protection des Végétaux semblent montrer qu'une pulvérisation effectuée entre la récolte des fruits et la chute des feuilles avec un produit à base de Bénomyl (100 g de M.A./hl) ou de Thiabendazole (200 g de M.A./hl) ou de Triarimol (15 g de M.A./Hl) réduisait, dans une forte proportion, allant parfois jusqu'à 99 % les projections d'ascospores.

S'il est prématuré d'affirmer que ces techniques peuvent réduire le nombre des traitements, il est par contre logique de penser qu'elles peuvent amener une diminution des risques de contamination et, par suite, faciliter la lutte contre les Tavelures. Toutefois, il est nécessaire de préciser que ces méthodes ne peuvent atteindre leur pleine efficacité que dans les vergers suffisamment isolés pour être à l'abri de tout apport d'ascospores venant de l'extérieur.

NOTE VALABLE POUR LA SAISON 1971 - 1972

NOTE TECHNIQUE RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LES MALADIES DE LA LAITUE CULTIVEE SOUS SERRE EN VUE DE LIMITER LES RESIDUS DE PESTICIDES AUX TOLERANCES ADMISES PAR L'O.M.S. (1)

PREAMBULE

Cette note a été rédigée en conclusion d'expérimentations réalisées au cours de la saison 1970-71 avec des fongicides couramment utilisés. Celles-ci avaient pour objet d'en fixer les conditions d'application en vue de limiter les résidus de ces pesticides à des quantités ne dépassant pas les tolérances préconisées par l'O.M.S. et adoptées par la plupart des pays. Ces conseils ne sont valables que pour la saison 1971-72 et seront modifiés en fonction des connaissances complémentaires que nous apporteront les travaux d'expérimentation en ce qui concerne notamment l'utilisation éventuelle de nouveaux fongicides.

I - RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL

TERREAU DESTINE A LA CONFECTION DES MOTTES

- Employer un terreau de bonne qualité, pouvant être réhumecté sans difficulté si les mottes deviennent séches.

(1) - O.M.S. : Organisation Mondiale de la Santé.

38

Tournez-s'il-vous-plait. .../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

- Désinfecter ce terreau à la vapeur quelques jours avant la confection des mottes.

PEPINIERE

Elle doit être installée dans un lieu bien isolé des autres cultures et de toute source de contamination. Le meilleur moyen est d'aménager une partie de la serre spécialement pour la multiplication des plants.

Planter le plant peu développé.

PREPARATION DU SOL DESTINE A RECEVOIR LA CULTURE

- Arroser dans les jours qui précèdent la plantation pour que le sol contienne une bonne réserve d'eau. Il ne faut pas exagérer cependant afin de pouvoir planter dans de bonnes conditions, sans nuire notamment à la structure du sol.
- Si les cultures précédentes étaient atteintes par le Sclerotinia, et seulement dans ce cas, désinfecter superficiellement sur sol prêt à planter avec :
  - la vapeur sur 5 à 10 cm de profondeur
  - ou le quintozène employé en pulvérisation ou en poudrage, à la dose de 15 kg de M.A./ha.

ARROSAGES

- Arroser copieusement au cours des deux premières semaines afin de complèter les réserves d'eau du sol.
- Par la suite, éviter d'arroser en période d'humidité prolongée, profiter au contraire des journées ensoleillées. La fréquence et l'importance des arrosages dépendent de la nature du sol, les sols filtrants exigeant des arrosages plus fréquents et moins copieux.
- Bassiner en période de temps chaud pour compenser l'évaporation intense, qui se traduit par l'apparition de nécroses sur le bord des feuilles où se développe ensuite la pourriture grise.
- Eviter d'arroser ou de bassiner le soir.

ELIMINATION DES PLANTES MALADES

- Eliminer régulièrement les laitues qui "coulent" et sur lesquelles s'implante ensuite la pourriture grise. Les recueillir dans un sac de plastique afin de limiter la dissémination des germes, ce qui ne peut être obtenu avec une cagette.
- Eviter de déposer des déchets de cultures près des ouvertures de la serre, ce qui constituerait un foyer d'infection.

II - LUTTE CHIMIQUE CONTRE LES MALADIES DE LA LAITUE
(Traitements en cours de végétation)

Elle varie suivant l'époque à laquelle la laitue est cultivée, les conditions influençant le développement de ses maladies n'étant évidemment pas les mêmes à l'automne, en hiver et au printemps.

Les traitements à effectuer sont donc indiqués dans cette note en fonction de la date de semis. Les produits à utiliser de préférence sont : (doses exprimées en matière active)

- sur pépinière : contre le mildiou, le zinèbe à la dose de 16 à 20 g à l'are. Contre le Botrytis, le thirame à la dose de 20 g à l'are.
- après plantation : Contre le Mildiou, le mancozèbe ou le zinèbe, en pulvérisation, à la dose de 16 g à l'are. Contre le Botrytis, le thirame, en pulvérisation, à la dose de 20 g à l'are.

A/ - Semis réalisés de mi-septembre à fin octobre

PEPINIERE : Dès la levée et jusqu'à la plantation, traiter tous les cinq jours contre le mildiou et, si nécessaire, contre le Botrytis.

DE LA PLANTATION A LA RECOLTE : deux à trois traitements dirigés à la fois contre le mildiou et le Botrytis effectués à sept jours d'intervalle, le dernier se situant impérativement au plus tard à sept semaines de la récolte.

B/ - Semis réalisés en novembre et décembre

PEPINIERE : Mêmes traitements que sur semis réalisés de mi-septembre à fin octobre.

DE LA PLANTATION A LA RECOLTE : Contre le Mildiou, les traitements ne se justifient généralement pas. Contre le Botrytis, on pourra se limiter à deux traitements, le dernier étant exécuté impérativement au plus tard à sept semaines de la récolte.

C/ - Semis réalisés en janvier et début février

PEPINIERE : Mêmes traitements qu'en A et B

DE LA PLANTATION A LA RECOLTE : Contre le Mildiou, traitement tous les sept jours, le dernier se situant impérativement au plus tard à trois semaines de la récolte. Contre le Botrytis, on pourra se limiter à un seul traitement, deux semaines après plantation.

Dernière note : supplément n° 1 au N° 133 en date du 20 Octobre 1971.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
NORD PICARDIE
P. COUTURIER.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles,
G. CONCE et D. MORIN